Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FS dénonce:

- L'Union de Banques Suisses (UBS), qui vient de publier une brochure: *L'économie suisse 1979*. Très largement diffusée, cette brochure comprend 90 pages où sont analysées 100 branches de l'économie, depuis l'agence de voyage jusqu'au wagon en passant par l'horlogerie, les textiles, l'industrie alimentaire... De très nombreuses photos illustrent cette brochure.

  Pas une femme à son poste de travail dans un atelier ou devant une machine de bureau moderne. Non. Une femme oui, mais un mannequin enveloppé dans une étoffe suisse brodée.

  Or en Suisse, un travailleur sur trois est une femme. Les femmes sont en moyenne moins payées et c'est sur leur dos que plusieurs industries réalisent une partie de leurs bénéfices.

  Une fois de plus, on fait semblant de l'ignorer.

- L'entreprise horlogère genevoise qui cherchait un ouvrier polisseur à Fr. 2 800 par mois. Ne trouvant pas d'homme, une femme polisseuse qualifiée se présente. Elle n'est pas engagée. Pourquoi? « On ne pouvait quand même pas payer une femme Fr. 2 800 » insinue le patron.

- Si l'on veut, dans les grandes surfaces, réserver des locaux séparés à la vente des alcools, faudra-t-il les laisser en self-service ou avoir des vendeuses? Dans ce dernier cas, si on choisit des vendeuses attrayantes et tentatrices, cela pousserait à la vente. Il faudra donc choisir de vieilles filles, avec des voix criardes, des mentons pointus et des lorgnons... C'est à peu près ce qu'a dit M. Riesen, de Fribourg, au Conseil national le 11 mars. On se serait cru revenu au temps historique de la lutte pour le suffrage féminin.

Le cas de Claire

Suite au cas de Claire énoncé dans le dernier numéro, Mme Erna Hamburger nous écrit pour suggérer qu'elle s'adresse au « Fonds de bourses et d'entraide pour femmes » créé avec le bénéfice de la SAFFA, et rappelle que l'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales a donné pour son fonds de jubilé l'argent nécessaire à 10 bourses, distribuées par la Commission des bourses du « fonds » pour des cas très semblables à celui que nous citions.

Puisse cette information, dont nous remercions Mme Hamburger, apporter à Claire la solution qu'elle est en droit d'espérer!

(Adresse utile: Mme A. Zwahlen, 125 rte de Malagnou, 1208 Genève, membre de la Commission des bourses du « Fonds »)

Sommaire

	Pages
Editorial	3
Suisse	5-6
ASF	7
Le travail à temps partiel	8-12
International	13
Femmes pour la paix	14
Informatique au féminin	15
Cantons	16-18
Travail	19
L'écrivain du mois	20

Editorial

La logique-même

Lorsqu'on songe — de loin — au travail à temps partiel, il peut facilement paraître le remède à tous nos maux, la solution pleine d'avenir, la suprême panacée. En rendant conciliables métier et foyer, il résoud l'isolement des unes, la double journée des autres; la frustration de celles-ci, le stress permanent de celles-là. Quel changement, se dit-on, pour la vie des femmes!

Et voilà comment on tombe encore une fois dans le panneau. Après avoir déclaré d'ordre « féminin » le problème du choix entre travail et enfants, on présente maintenant le travail à temps partiel comme la solution-miracle... pour les femmes bien sûr, c'est la logique même: à problème féminin solution féminine!

Mais la logique exige aussi qu'à une hypothèse fausse corresponde une conclusion absurde. La fausse hypothèse, en l'occurrence, est de s'obstiner à considérer le dilemme familial et professionnel comme l'affaire des femmes. Il y a de quoi supposer pourtant, sans être trop téméraire, qu'à chaque mère correspond un père! Mais la paternité évoque aujourd'hui davantage les jargons juridiques et psychanalytiques qu'une pratique quotidienne, au parc, à l'heure du goûter... et c'est bien là que « pêche » l'hypothèse de départ.

Substituons-lui donc une autre, plus équitable cette fois. Admettons que l'antagonisme enfants/métiers (et non pas maternité/métier!) est un problème de **société.** Cela ne nous empêchera pas, bien au contraire, de retenir la même solution que précédemment. A une petite différence près: conçu dans ces termes, le travail à temps partiel n'a plus rien de « féminin »! Cela méritera peut-être qu'on lui accorde alors un peu plus de crédit. Et qu'au bout de quelques décennies, forcés dans leur derniers retranchements, les employeurs s'habitueront à ne plus tomber de leurs chaises lorsqu'un Monsieur vient demander du travail à temps partiel, mais qu'ils lui poseront la question, le plus naturellement du monde: « Sans doute avez-vous encore des enfants en bas âge? »

C. Chaponnière

FEMMES SUISSES

Mensuel féministe indépendant

Soutenu par l'Alliance de Sociétés féminines suisses et par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal: BP 189, 1211 Genève 8

Rédactrice responsable: Corinne Chaponnière

Equipe de rédaction: Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Grandjean, Bernadette von der Weid

Présidente du Comité du journal: Simone Chapuis

Administration et abonnements: Claudine Richoz, tél. (022) 29 19 04, CCP 12-11 791

Publicité: Publi-Annonces SA, 22, rue du Mail, 1205 Genève, tél. (022) 28 05 77/78

Abonnements: 1 an: Suisse Fr. 30.—; Etranger Fr. 35.—; les abonnements sont valables de janvier à décembre et sont renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Impression: Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon.